

TOGO

Parc National Oti Mandourì



**Evaluation de l'Efficacité de la Gestion des Aires protégées
*Tracking Tool***



Parc National Oti Mandouri

Togo

Nom, affiliation et contact de la personne responsable de remplir le questionnaire		Direction de la faune et de la chasse - Lomé		
Date de l'évaluation		28 et 29 avril 2008 (visite terrain)		
Contact		dimizou@live.fr (directeur régional pour la région des savanes)		
Désignations	Réserve de faune d'Oti Mandouri	Catégorie IUCN : 2	Classification Internationale : Site RAMSAR	
Pays	Togo			
Localisation de l'aire protégée		Nord du pays		
Date de création	Forêt classée en 1954 – réserve de faune en 1982			
Propriété	Etat x	Privé	Communauté	Autre
Autorité de gestion	Direction de la Faune et de la Chasse (Min Envt, Tourisme et ressources forestières)			
Taille de l'aire protégée (ha)	La surface de la réserve a augmenté au cours du temps jusqu'à 147 000 ha, mais est redéfinie à 110 000 ha depuis 2003. Cependant, le décret de requalification n'a pas encore été pris.			
Nombre de personnel	Permanent 6 personnes affectées à la surveillance		Temporaire 0	
Budget annuel 2006 (US\$)	Fonds propre : Intégré au budget de la direction régionale		Autres fonds (projets) : Aucun actuellement	
Principales valeurs pour lesquelles l'aire a été protégée	Diversité biologique			
OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'AP				
Objectif de gestion 1	Conservation de la diversité biologique			
Objectif de gestion 2				
No. de personnes impliquées dans l'évaluation		11		
Dont :	Gestionnaires d'AP : 3	Personnel de l'AP : 1	Autres personnels d'agences AP : 2	ONGs : 2
	Communautés locales : 2	Bailleurs : 0	Experts extérieurs : 1 UICN	Autres : 0
L'évaluation a été conduite en association avec un projet particulier		Projet APAO/UICN : évaluation de l'efficacité de la gestion des AP (UICN/BRAO)		

PRINCIPALES MENACES PAR ORDRE D'IMPORTANCE	COMMENTAIRE
1. Conversion des habitats, en particulier installations humaines dans le parc	Extension des installations de villages et de culture (y compris de rente) à l'intérieur des limites du parc
2. Modification des processus naturels par le pastoralisme	La transhumance est très importante dans le parc entre les pays du nord (sahel) et la zone de savane.
3. Utilisation des ressources biologiques (à des fins de consommation) en particulier chasse et coupe du bois	Braconnage, collecte des produits forestiers ligneux et non ligneux...
4. Utilisation de ressources abiotiques en particulier recherche de l'eau	Cela concerne la recherche de l'eau par les pasteurs qui entraîne de fortes densités de troupeaux dans le parc
5. Pressions des groupes d'intérêt	Beaucoup de groupes d'intérêt (élus, autorités locales, utilisateurs) exercent des pressions négatives sur la gestion du parc

ACTIVITES MAJEURES DU PERSONNEL DE L'AIRE PROTEGEE	COMMENTAIRE
1. Application de la loi et surveillance	En particulier lutte contre le braconnage
2. Education et sensibilisation	Contact avec la population et sensibilisation au respect des règlements du parc
3. Gestion des feux de brousse	

	Rubrique	Résultat		Commentaire
Contexte juridique et politique	Statut juridique	L'aire protégée est en cours d'établissement, la procédure n'étant pas encore terminée	2	La réserve est en cours de requalification du fait du changement de ses limites : elle devrait conserver le statut de réserve mais sur une surface réduite (110 000 ha).
	Réglementation de l'AP	Les mécanismes pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans la réserve existent, mais leur mise en œuvre effective pose des problèmes majeurs	1	Seules 6 personnes sont sur le terrain.
	Application de la loi	Le personnel a de sérieuses lacunes quant à ses compétences/ressources pour faire appliquer les règles de droit et le règlement de la réserve	1	Il manque les compétences nécessaires à une bonne application globale des textes.
Planification	Objectifs de l'aire protégée	Aucun objectif ferme n'a été arrêté pour l'aire protégée	0	Pas établi dans le décret de classement mais sera précisé par la requalification.
	Design de l'AP	La configuration de la réserve est une contrainte à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion	1	Il existe des goulets d'étranglement de la réserve qui interrompent les déplacements potentiels des animaux (villages).
	Démarcation de l'AP	La limite de la réserve est connue des autorités de gestion et des résidents ou utilisateurs terriens voisins, mais elle n'est pas signalée de manière adéquate	2	Le bornage de la réserve a été commencé (zone requalifiée) mais n'est pas achevé.
	Plan de gestion	La réserve n'a pas de plan de gestion	0	
	Plan de travail	Il n'y a pas de plan de travail	0	Si les activités sur le terrain sont coordonnées, elles ne sont pas consignées dans un document spécifique.
	Inventaire des ressources	Il y a peu ou pas d'information sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de la réserve	0	Pratiquement rien n'existe ou n'est disponible.
	Recherche	Il n'y a pas d'activités d'inspection ou recherche dans la réserve	0	
	Gestion des ressources	Les pré-requis pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles n'ont pas été déterminés	0	
	Personnel	Le nombre d'employés n'est pas adapté aux activités de gestion essentielles	1	6 personnes seulement sur le terrain
	Gestion du personnel	Les problèmes de gestion du personnel entravent l'atteinte des objectifs majeurs de gestion de la réserve	0	Rien n'est prévu pour le logement du personnel ce qui entraîne de nombreux déplacements.

	Formation du personnel	La formation et les compétences du personnel sont faibles par rapport aux besoins de la réserve	1	Les agents de terrain manquent de formation (formés sur le tas et formation paramilitaire seulement).
	Budget	L'aire protégée ne dispose d'aucun budget	0	Seuls les salaires sont couverts.
	Pérennité des financements	Le budget n'est pas sécurisé et la gestion est entièrement dépendante de fonds externes ou de financement annuel	0	
	Equipements	Il y a peu ou pas de matériel et d'installations	0	
	Maintenance de l'équipement	Le matériel et les installations sont peu ou pas entretenues	0	
	Education et sensibilisation	Il y a des programmes limités et ciblés d'éducation et de sensibilisation, mais ils ne découlent pas d'une planification globale	1	Informations sur les feux de brousse, sensibilisation des représentants des populations locales lors du bornage...
	Voisins étatiques ou commerciaux	Il n'y a pas de contact entre les utilisateurs publics ou privés des sols avoisinants et l'aire protégée	0	Pas de contacts avec la société cotonnière autour du parc...
	Communautés locales	Les communautés locales contribuent directement à certaines prises de décisions concernant la gestion	2	C'est le cas sur les questions de bornage par exemple (associations villageoises de gestion des AP)
Résultats	Infrastructures pour les visiteurs	Il n'y a ni installations, ni services pour visiteurs	0	Rien n'existe.
	Opérateurs touristiques	Il y a pas de contact entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques utilisant la réserve	0	
	Droits et taxes	Les droits et taxes sont perçus, mais sont reversés en intégralité au gouvernement sans retour à l'aire protégée ou aux autorités locales	1	Les amendes sont versées à l'Etat.
	Etat des lieux	L'importante biodiversité et les valeurs écologiques sont sévèrement dégradées	0	Beaucoup d'espèces ont disparu.
	Evaluation de l'accès	Les systèmes de protection ne permettent qu'un contrôle partiel de l'accès et de l'utilisation de la réserve	1	Différents accès existent vers le parc sans contrôle systématique.
	Bénéfice économique	L'existence de l'aire protégée n'a ni compromis, ni encouragé l'économie locale	1	
	Suivi/ Evaluation	L'aire protégée ne dispose pas de mécanismes de contrôle et d'évaluation	0	Le METT est le premier exercice du genre
Score TOTAL (sur un maximum de 84)			15	
Efficacité de gestion			18%	

Commentaires : Oti Mandouri est une réserve savanicole soudanienne et de plaine d'inondation de la rivière Oti, avec de larges plaines herbeuses et des zones à acacias qui étaient propices à la faune. Elle est passée de 147 000 ha à l'origine à environ 110 000 ha (théoriquement) aujourd'hui du fait du processus de requalification en cours, qui vise à régulariser l'envahissement de certaines parties par les populations riveraines au début des années 90. Fort d'un personnel de surveillance de 6 agents, le parc est en fait quasi-totalement envahi par les populations sédentaires (villages, écoles, dispensaires...) ou migrantes (transhumance), et vidé de sa faune. Les conditions de gestion sont extrêmement difficiles pour la direction de la faune et de la chasse, du fait du faible nombre et du manque de compétence globale du personnel, du manque de moyens, du contexte historique et des relations encore difficiles avec la périphérie. Des efforts sont cependant entrepris (création d'associations villageoises de gestion des AP) mais dans le cas d'Oti Mandouri, les empiètements sont tels qu'ils remettent directement en cause la vocation primaire de la réserve (conservation de la biodiversité). Néanmoins le site devrait être préservé au maximum pour ce qui reste car sa proximité avec le complexe WAP (Burkina Faso et Bénin) laisse ouverte la possibilité d'un repeuplement ultérieur naturel depuis ces zones, et la possibilité de maintenir un corridor vers le parc national d'Oti Kéran.